

**REGLEMENT**

***RAID EN BOCAGE FAMILLES***

**REGLEMENT  
RAID EN BOCAGE FAMILLES  
2019**

## **PRESENTATION GENERALE**

### **Samedi 6 Juillet 2019**

#### ☒ SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le Raid en Bocage Familles se déroulera uniquement sur le département des Deux-Sèvres et traversera les 2 communes : Saint André sur Sèvre et Cerizay

Nous utiliserons 2 sites publics :

- Le Château de St Mesmin (Saint André/Sèvre)
- Le Domaine de La Roche (Cerizay)

#### ☒ LES EPREUVES

👉 Disciplines chronométrées : Courses d'orientation, VTT, Course à pied, biathlon

👉 Epreuves spéciales (avec des points de bonification) : Jeux des Gardiens, Structures gonflables, Archery Game, épreuves aériennes et diverses épreuves d'adresse et de réflexion

#### ☒ COMPOSITION DES EQUIPES

- 👉 2 concurrent(e)s (1 adulte + 1 enfant âgé entre 9 et 14 ans)
- 👉 Accueil de 64 équipes maximum

#### ☒ INSCRIPTIONS

- 👉 45 euros par équipe

#### ☒ MOYENS DE SECURITE

##### Moyens humains :

- 👉 Secouristes Croix Rouge présents pendant toute la durée du Raid
- 👉 Un médecin disponible et joignable par téléphone
- 👉 Assistance d'associations sportives (Sèvre et Puys, club de tir de Parthenay)
- 👉 Prestataires d'animations (Lovasport, Eole Animations, Envol)
- 👉 Signaleurs aux emplacements nécessaires (VTT)
- 👉 Brevet d'Etat d'Escalade + membres du club d'escalade de Bressuire (Grimpe) pour la tyrolienne / Descente en rappel

##### Moyens matériels

- 👉 Moyens de communication (minimum 1 portable par responsable d'épreuve + radios portatives)
- 👉 Moyens de balisage et d'avertissement pour le public (panneaux, rue-balise, galivelles...)
- 👉 Matériel obligatoire apporté par les concurrents (casque VTT)

☒ **ALIMENTATION**

☞ L'Organisation prend en charge les ravitaillements et le vin d'honneur.

Pour les samedi midi, un pique-nique (midi) est proposé aux concurrents.

## REGLEMENT GENERAL

### ☒ REGLEMENT

- ✎ Une équipe se compose de 2 concurrent(e)s avec obligatoirement 1 adulte et 1 enfant âgé entre 9 et 14 ans.
- ✎ Tout concurrent dont le dossier sera incomplet avant le départ du Raid, notamment les justificatifs (certificat médical, responsabilité civile, autorisation parentale), se verra refuser le droit d'y participer.
- ✎ Si au cours du raid, une équipe est incomplète, elle sera hors classement.
- ✎ En cas de remplacement de dernière minute d'un concurrent, les justificatifs nécessaires devront être présentés au plus tard 1 heure avant le départ du raid.
- ✎ Les parcours seront entièrement fléchés à l'exception de la course d'orientation.
- ✎ Un portable par équipe est obligatoire.
- ✎ Lors des courses, les 2 concurrents doivent être vus ensemble par tout commissaire de l'organisation du Raid en Bocage Familles. L'enfant ne doit pas se retrouver seul. Ce manquement pourra entraîner une pénalité.
- ✎ Les concurrents se doivent de respecter le code de la route, la nature, les propriétés privées spécialement ouvertes, les 2 sites mis à disposition, et les consignes des commissaires de courses. Il est impératif de ne pas laisser de détritrus sur le terrain.
- ✎ Des ravitaillements seront à disposition sur les 2 sites : Château de Saint Mesmin (Saint André/Sèvre) et Domaine de la Roche (Cerizay).
- ✎ Un T-shirt du Raid un dossard et une plaque VTT numérotée seront remis à chaque concurrent. Le port du t-shirt est obligatoire au départ du raid. Le dossard doit être porté et visible durant toute la durée du Raid. La plaque VTT doit également être installée et visible sur le VTT durant toutes les épreuves cyclistes.
- ✎ Port du casque à coque dure obligatoire pour l'épreuve cycliste et les épreuves aériennes.
- ✎ L'Organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de non-récupération de matériel divers. Elle a souscrit à une Assurance « Responsabilité Civile Organisateur ». Il est conseillé aux concurrents de souscrire une assurance individuelle accident.
- ✎ Le coordinateur de l'épreuve à tout pouvoir par rapport à la discipline pratiquée.

### ☒ PENALITES

Elles seront appliquées dans les cas suivants :

- perte du carton de contrôle.
- balise de contrôle non trouvée.
- manquement de pointage.
- non-respect du règlement et des consignes des commissaires de course.
- non-respect des consignes données pendant le briefing.
- absence du casque dans les épreuves où ils sont préconisés.
- non-respect de la sécurité routière, de l'environnement et des propriétés privées.

## ☒ SECURITE

☞ Sont **OBLIGATOIRES** : La production d'un certificat médical à la pratique du raid (modèle disponible en pièce jointe sur le site internet) et les attestations de responsabilité civile et d'autorisation parentale pour les concurrents mineurs (modèle disponible en pièce jointe sur le site internet). **Ces documents doivent datés de moins d'1 an.**

☞ L'organisation du Raid en Bocage Familles se réserve le droit de modifier ou d'annuler une épreuve si des événements imprévus (conditions météorologiques, absence d'un brevet d'Etat, matériel sécuritaire hors service...) ne permettent plus d'assurer la sécurité de l'épreuve en question. *En cas d'événements imprévus, L'organisation du Raid en Bocage Familles se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent règlement ainsi qu'à tous les règlements spécifiques. Elle en sera seule juge.*

☞ Présence de signaleurs pour les épreuves de courses cyclistes / d'un encadrant diplômé pour les épreuves aériennes / Dispositifs de secours assurés par la Croix Rouge et une ambulance privée.

## REGLEMENT EPREUVES AERIENNES

### Organisation technique : BE d'escalade / Club Grimpe / Cœur d'Aventure

- ☞ Présence du BE d'escalade et de membres du club d'escalade de Bressuire (Grimpe).
- ☞ Port obligatoire d'un casque type VTT pendant l'épreuve.
- ☞ Pénalités en cas de non-respect des consignes de sécurité – Dépassement porte horaire

## JEUX DES GARDIENS / JEUX D'ADRESSE ET DE REFLEXION

### Organisation technique : Cœur d'Aventure

## ☒ REGLEMENT

- ☞ Il s'agit d'une série de stands de jeux d'adresse et de réflexion. Ces stands seront installés sur les 2 sites.
- ☞ Respect impératif des consignes données par le responsable de l'épreuve

## ☒ PENALITES - SECURITE

- ☞ Pénalités à tout manquement aux consignes données par le responsable de l'épreuve

## STRUCTURES GONFLABLES / JEUX INTERACTIFS SURPRISES

### Organisation technique : Eole Animations / Envol / Cœur d'Aventure

## ☒ REGLEMENT

- ☞ Epreuves d'adresse et de rapidité sur différentes structures gonflables et jeux aménagés **sur les 2 sites.**
- ☞ Respect impératif des consignes données par le responsable de l'épreuve

☒ **PENALITES - SECURITE**

- ☞ Pénalités à tout manquement aux consignes données par le responsable de l'épreuve

**ARCHERY GAME + JEU DE REFLEXION SURPRISE**

**Organisation technique : Société Lovasport / Cœur d'Aventure**

☒ **REGLEMENT**

- ☞ Epreuve d'adresse et de rapidité + jeu de réflexion
- ☞ Respect impératif des consignes données par le responsable de l'épreuve
- ☞ Archery Game : Epreuve se rapprochant du principe d'un paint-ball ou balle au prisonnier mais avec des arcs et des flèches avec embouts mousse. Risque faible.

☒ **PENALITES - SECURITE**

- ☞ Pénalités à tout manquement aux consignes données par le responsable de l'épreuve
- ☞ Archery Game : Risque faible. Equipement de protection normalisé fourni par la société Lovasport

**COURSES D'ORIENTATION 1 et 2**

**Organisation technique : Cœur d'Aventure**

☒ **REGLEMENT**

- ☞ Epreuve chronométrée
- ☞ L'équipe sera dotée d'une carte d'orientation sur laquelle sera mentionné l'emplacement des balises ou des azimuts à rechercher.
- ☞ Chaque concurrent sera doté d'un carton de pointage attaché à leur poignet au moyen d'un collier de serrage pour inciter l'équipe entière à se rendre aux balises (cf. pénalités).
- ☞ Une porte horaire (heure de la fin de l'épreuve) sera mentionnée aux équipes lors du briefing.
- ☞ Respect impératif des consignes données par le responsable de l'épreuve.
- ☞ Voir Règlement général.

☒ **PENALITES - SECURITE**

- ☞ Pénalités à tout manquement aux consignes données par le responsable de l'épreuve
- ☞ Pénalités si l'équipe dépasse la porte horaire, si elle perd un carton de pointage ou si celui-ci est détaché du poignet d'un équipier.
- ☞ Cf. règlement général

**VTT**

**Organisation technique : Cœur d'Aventure – Association Sèvre et Puys**

☒ **REGLEMENT**

- ☞ L'épreuve est chronométrée
- ☞ Départ : Château de Saint Mesmin à St André/Sèvre. Arrivée : Domaine de la Roche à Cerizay.

- 👉 2 parcours et distances différents : Catégorie **9-11 ans = 13 kms** / Catégorie **12-14 ans = 18 kms**
- 👉 Les temps de course seront pris sur le dernier arrivant de l'équipe.
- 👉 Matériel obligatoire : casque, plaquette n° d'équipe
- 👉 Nécessaire de réparation vivement conseillé (rustine, chambre à air, ...).
- 👉 L'itinéraire de cette course est entièrement fléché.

#### ⊗ PENALITES - SECURITE

- 👉 Pénalités à tout manquement aux consignes données par le responsable de l'épreuve.
- 👉 En cas de problèmes mécaniques, bien dégager le parcours.
- 👉 Signaler les accidents très rapidement au PC Sécurité (n° de téléphone inscrit sur les plaques VTT).
- 👉 Des signaleurs seront postés aux carrefours dangereux. Leurs consignes doivent être respectées.
- 👉 Le code de la route est **à respecter à tout moment. Les concurrents ne sont pas prioritaires.**
- 👉 Un bénévole assurera le serre-file en Quad.
- 👉 En plus de la Croix Rouge, une ambulance avec 2 ambulanciers sera à disposition pour cette épreuve
- 👉 Voir Règlement général.

## REGLEMENT BIATHLON

### Organisation technique : Cœur d'Aventure / Club de tir de Parthenay

#### ⊗ REGLEMENT

- 👉 Epreuve chronométrée
- 👉 Relais course à pied avec alternance de tirs « **carabine laser** » avec instauration de pénalités de tours supplémentaires selon le nombre de tirs ratés (principe du biathlon).

#### ⊗ PENALITES - SECURITE

- 👉 Pénalités à tout manquement aux consignes données par le responsable de l'épreuve.
- 👉 Les tirs ne comportent aucun risque (laser). Néanmoins, le pas de tir sera réglementé et sécurisé par un périmètre
- 👉 Chaque concurrent bénéficiera d'une initiation aux tirs avant le début de l'épreuve.
- 👉 Voir Règlement général.

## REGLEMENT COURSE A PIED

### Organisation technique : Cœur d'Aventure

#### ⊗ REGLEMENT

- 👉 Distance : **1,1 kms** pour les **9-11 ans** / **1,7 kms** pour les **12-14 ans**
- 👉 Départ groupé / Les 2 concurrents participent à l'épreuve.
- 👉 Epreuve chronométrée (les temps seront pris en charge sur le dernier arrivant de l'équipe)
- 👉 Le parcours sera entièrement fléché et signalé
- 👉 Présence de signaleurs uniquement pour signaler le parcours. Le parcours se déroule entièrement dans le parc du Domaine de La Roche. Il n'y a aucun croisement de route ni de circulation automobile possible)

#### ⊗ PENALITES - SECURITE

- 👉 Pénalités à tout manquement aux consignes données par le responsable de l'épreuve.